

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 24 novembre 2017	N° 2017-679

Convocation du 17 novembre 2017

Aujourd'hui vendredi 24 novembre 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel HERITIE à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
M. Michel VERNEJOUL à M. Jacques GUICHOUX
Mme Josiane ZAMBON à M. Jean-Pierre TURON
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT
Mme Magali FRONZES à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à Mme Chantal CHABBAT
Mme Martine JARDINE à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Bernard LE ROUX à M. Gérard DUBOS
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA
M. Jacques PADIE à M. Max GUICHARD
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Solène CHAZAL

EXCUSE(S) :

Monsieur Jacques COLOMBIER.

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain ANZIANI à M. Jean TOUZEAU à partir de 12h10
Mme Christine BOST à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h25
M. Christophe DUPRAT à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h50
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 11h40
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 12h00
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA à partir de 11h50
Mme Brigitte COLLET à M. Daniel HICKEL à partir de 10h20
M. Stéphan DELAUX à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 12h05
M. Guillaume GARRIGUES à M. Jean-Jacques BONNIN à partir de 10h25
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET à partir de 11h50
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI jusqu'à 10h35

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Alain JUPPE à partir 12h45 et M. BOBET prend la présidence

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 novembre 2017	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Direction de l'urbanisme, du patrimoine et des paysages	N° 2017-679

Financement des groupes scolaires communaux hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain - Attributions de fonds de concours - Décision - Autorisation

Monsieur Franck RAYNAL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis le vote par le Conseil de Métropole le 17 mars 2017 du règlement d'intervention en faveur du financement métropolitain des groupes scolaires hors opération d'aménagement d'intérêt métropolitain, les services de Bordeaux Métropole ont reçu 19 demandes de la part de 13 communes.

Les demandes exprimées par les communes témoignent d'une diversité des situations :

- sur les projets de travaux : démolition-reconstruction, restructuration, création de nouvelles classes, suppression de modulaires au profit d'une reconstruction en dur, réalisation de surfaces annexes nécessaires au fonctionnement de l'école (bureau des maîtres, extension de la cantine, création de locaux d'activité périscolaire ou bien de salle de repos en maternelle...), réponse technique aux besoins d'agrandissement sous forme de modulaires...
- sur les plans de financement : participation d'autres financeurs (Caisse d'allocations familiales (CAF), Département, Etat...) ou non, opération bénéficiant d'un apport financier dans le cadre d'un Projet urbain partenarial (PUP), sollicitation métropolitaine maximale ou minorée...

A l'issue de l'analyse des demandes reçues, il vous est proposé de répondre favorablement aux demandes complètes dont l'objet entre bien dans le cadre du règlement et en conséquence d'attribuer les subventions maximales suivantes :

COMMUNE	Ecole concernée	Nature des travaux	Délai de réalisation des travaux	Montant total des travaux HT	Proposition de montant de subvention
AMBARES-ET-LAGRAVE	Pôle éducatif Simone Veil	construction de 9 classes	2017	1 583 923 €	395 981 €
BOULIAC	Ecole maternelle - Domaine de Vialle	création 2 classes, 1 salle de motricité et agrandissement réfectoire	2017	618 830 €	154 707 €
BRUGES	GS J. Prévert Le Tasta	3 classes, dont 2 classes financées dans le cadre de l'OAIM "Petit Bruges"	2017	2 992 403 €	47 000 €
BRUGES	Olympe de Gouges	opération de fusion de 2 groupes scolaires + agrandissement de 4 classes	2018	4 398 132 €	137 000 €
SAINT MEDARD-EN-JALLES	Elémentaire Gajac	extension-restructuration pour création 1 classe + 1 salle TAPS, agrandissement cantine...	2017	1 241 635 €	310 409 €
SAINT MEDARD-EN-JALLES	Maternelle La Garenne	restructuration pour création 1 classe	2018	285 000 €	71 250 €
PAREMPUYRE	Fontanieu	création groupe scolaire 8 classes	2018	4 130 000 €	532 500 €
LE HAILLAN	école La Luzerne	création de 3 classes	2017	1 549 087 €	384 693 €
				16 799 010 €	2 033 540 €

Le présent bilan d'étape fait apparaître une proposition d'attribution d'un montant de **2 033 540 €**, au titre des dossiers actuellement recevables. Les participations seront versées sur 2017 et 2018 en fonction de l'achèvement des travaux par les communes.

La complétude des dossiers en attente de pièces pourrait porter la dépense à environ 6 M €.

Pour mémoire, le Programme pluriannuel d'investissements (PPI) a inscrit un montant de 4 M€ pour 2017 et 4 M€ pour 2018.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L5215-26 du Code général des collectivités territoriales portant sur les modalités de participation financière des Communautés urbaines aux projets d'équipements de leurs communes membres, ainsi que l'article L5717-7 le rendant applicable aux métropoles,

VU la délibération n° 2017-0106 du 17 mars 2017,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT les demandes exprimés par les communes, assorties des dossiers complets, tel qu'exigé par le règlement d'intervention voté par délibération n° 2017-0106 du 17 mars 2017,

CONSIDERANT QUE ces demandes entrent bien dans le cadre des critères d'attribution, en ce que les projets consistent à créer ou agrandir des groupes scolaires pour répondre aux besoins de l'accroissement de la population scolaire non rattachable aux opérations d'aménagement, lesquelles financent par ailleurs leurs besoins propres en équipement scolaire,

DECIDE

Article 1 :

Il est d'attribué aux communes suivantes une subvention portant sur la réalisation de création ou d'agrandissement des groupes scolaires, tel que précisé dans le tableau ci-dessous.

COMMUNE	Ecole concernée	Montant total des travaux HT	Proposition de montant de subvention
AMBARES-ET-LAGRAVE	Pôle éducatif Simone Veil	1 583 923 €	395 981 €
BOULIAC	Ecole maternelle - Domaine de Vialle	618 830 €	154 707 €
BRUGES	GS J. Prévert Le Tasta	2 992 403 €	47 000 €
BRUGES	Olympe de Gougès	4 398 132 €	137 000 €
SAINT MEDARD-EN-JALLES	Elémentaire Gajac	1 241 635 €	310 409 €
SAINT MEDARD-EN-JALLES	Maternelle La Garenne	285 000 €	71 250 €
PAREMPUYRE	Fontanieu	4 130 000 €	532 500 €
LE HAILLAN	école La Luzerne	1 549 087 €	384 693 €

Article 2 :

Les montants ci-dessus sont prévisionnels et non révisables à la hausse,

Article 3 :

Les montants définitivement octroyés seront calculés sur la base d'un récapitulatif des dépenses transmises par les communes et certifié par le trésorier des communes. Ils pourront être révisés à la baisse suivant le calcul du règlement d'intervention, si le montant des travaux réalisés s'avérait inférieur à celui figurant au dossier de demande,

Article 4 :

Les montants définitivement octroyés seront versés en totalité à la fin des travaux après transmission par les communes du récapitulatif des dépenses de travaux ; ils ne pourront en aucun cas faire l'objet d'avances ni d'acomptes,

Article 5 :

Les crédits sont disponibles sur le budget principal de Bordeaux Métropole sur la ligne budgétaire suivante 204-14-12 // 213.

Article 6 :

Monsieur le Président est autorisé à signer tout document relatif à ces décisions.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 novembre 2017

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 1 DÉCEMBRE 2017</p> <p>PUBLIÉ LE : 1 DÉCEMBRE 2017</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Franck RAYNAL</p>
---	---